

# L'échec du projet de 1721 d'établir un service postal en Nouvelle-France

François Droüin

Number 144, Winter 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/95936ac>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

## ISSN

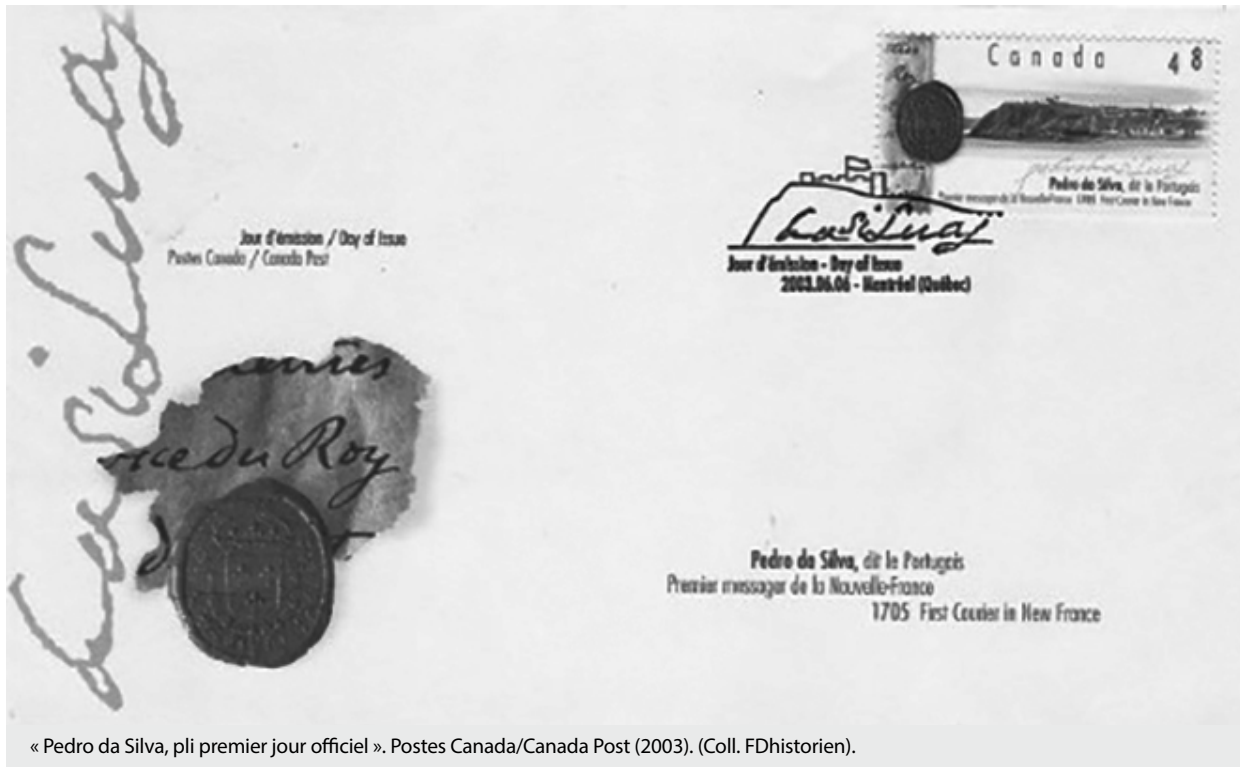
0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Droüin, F. (2021). L'échec du projet de 1721 d'établir un service postal en Nouvelle-France. *Cap-aux-Diamants*, (144), 70–71.



« Pedro da Silva, pli premier jour officiel ». Postes Canada/Canada Post (2003). (Coll. FDhistorien).

## L'ÉCHEC DU PROJET DE 1721 D'ÉTABLIR UN SERVICE POSTAL EN NOUVELLE-FRANCE

Pedro da Silva, dit le Portugais, est né à Lisbonne au XVII<sup>e</sup> siècle. En 1673, on le retrouve en Nouvelle-France. C'est là qu'il fait carrière et devient le premier facteur officiel de la colonie. Selon le recensement de 1681, il vit à Beauport et travaille comme messenger. Il déménage ensuite au Sault-au-Matelot, dans la basse ville de Québec. Il se consacre alors au transport des marchandises, des colis et des lettres en toute saison, même durant les hivers rigoureux. Un rare document mentionne qu'en juillet 1693, le Portugais est chargé de transporter un paquet de dépêches entre Québec et Montréal. Grâce à sa réputation de bon transporteur, il reçoit le 23 décembre 1705 une lettre de commission de l'intendant Jacques Raudot lui conférant le titre de premier courrier avec privilège de

livrer les dépêches officielles et particulières. Sa renommée franchit les siècles, si bien que le 6 juin 2003, Postes Canada commémore le 50<sup>e</sup> anniversaire du parrainage officiel de l'immigration portugaise au Canada par un timbre de 48 ¢ consacré à Pedro da Silva, dit le Portugais.

Ces accomplissements ne doivent pas masquer l'absence d'un service postal adéquat en Nouvelle-France. Les capitaines des navires arrivant à Québec transportent presque tous des lettres destinées à différentes personnes de la colonie. Certains se hâtent d'aller à leur rencontre avant le débarquement pour offrir leurs services de messenger. Il s'ensuit une spéculation sur ces services, quand ce n'est pas carrément de la

fraude. Le problème est si grand au XVIII<sup>e</sup> siècle que les autorités coloniales en viennent à interdire aux messagers d'aller en barque au-devant des navires dans la rade de Québec. Bref, lorsque le Portugais décède en 1717, la poste reste désorganisée en Nouvelle-France.

C'est dans ce contexte que, le 27 janvier 1721, Nicolas Lanoullier de Boisclerc obtient le privilège exclusif pour vingt ans d'établir des postes pour la livraison des lettres et du courrier entre Québec et Montréal, en passant par Trois-Rivières. Il a lui-même proposé à l'intendant et au gouverneur de la colonie d'établir ces bureaux de poste, d'assurer la messagerie et de fournir un service de voitures publiques. Il s'offre même à construire les bacs nécessaires pour circuler sur cette route. Le projet est ambitieux. Lanoullier de Boisclerc prévoit tenir des bureaux de poste dans les trois grandes villes de la colonie. Il espère aussi mettre sur pied un véritable système de messagerie et construire des relais de poste le long du Saint-Laurent. L'ordonnance émise à ce moment précise que Lanoullier de Boisclerc doit obtenir la confirmation royale de son privilège dans l'année qui suit, sinon il en sera déchu.

Parisien d'origine, Nicolas Lanoullier de Boisclerc n'est pas le dernier venu. Il arrive en Nouvelle-France vers 1712 à titre d'agent de la Compagnie du Castor. Après l'expiration du monopole de cette compagnie en 1717,

Lanoullier de Boisclerc est nommé agent des trésoriers généraux de la Marine à Québec. Il deviendra membre du Conseil supérieur en janvier 1722, puis procureur général par intérim de la colonie en 1727, tout en étant agent de la Compagnie des Indes de 1726 à 1732.

Malgré le leadership de Lanoullier de Boisclerc, le projet d'établir un système postal en Nouvelle-France n'aboutit pas, et la confirmation du privilège ne fut jamais enregistrée par le Conseil supérieur. Ces défaillances s'expliquent peut-être en partie par le peu de scrupules en affaires de son promoteur. Dès 1720, des plaintes sont faites sur sa gestion comme agent des trésoriers généraux. En 1729, une enquête royale est ordonnée; Lanoullier de Boisclerc s'en sort lourdement endetté, bien que son honneur soit sauf. En fait, en l'absence d'une route carrossable à l'année, l'organisation d'un service postal structuré dans la colonie s'avère impraticable. (Le chemin du Roy, principale route de la Nouvelle-France, ne sera complété qu'en 1737.) Devant cette difficulté, le projet doit être abandonné. La poste en Nouvelle-France reste ensuite une affaire privée qui dépend du bon vouloir des différents messagers. Il faudra attendre après la Conquête pour que Benjamin Franklin organise un service postal officiel dans la vallée du Saint-Laurent.

**François Droüin**

LES ÉDITIONS GID **LES ÉDITIONS GID** [leseditionsgid.com](http://leseditionsgid.com) • 418 877-3110

Paul Bégin

Serge Lambert et Doris Girard

Pierre-Luc Baril

Paul-Yvon Charlebois et Sylvain Daignault